L'ECHO DE MANITOBA.

JEUDI, FEVRIER 9, 1899.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à

M. H. d'HELLENCOURT. REDACTEUR.

CE QU'ILS NE DIRONT PAS.

La Vérité du 4 février consacre cinq colonnes à une critique sévère mais juste de l'attitude prise par *Le Manitoba* envers le *Telegram* à la suite des articles que l'on sait.

La Vérité se déclare peu satisfaite de la fameuse déclaration concernant MM. LaRivière et Bernier ; elle la trouve :

"*Bien anodine, bien platonique, bien modeste.*" Cette "*chétive déclaration du 4*" lui paraît "*manquer de fierté, de cette fierté qui n'a rien de commun avec la pétulance qui nous fait casser les vitres à tout propos et à propos de rien.*"

Elle voudrait voir *Le Manitoba* adresser une mise en demeure à Hugh John Macdonald *pour le forcer à déclarer quelle sera sa politique au sujet de la Question des Ecoles.*

C'est peine perdue, les objurgations de M. Tardivel ne parviendront jamais à faire sortir le *Duumvirat* et son organe du silence prudent dans lequel ils se sont confinés.

De la *rouspétance*, du verbiage, de la phraséologie sonore et creuse, voilà tout ce qu'on peut raisonnablement attendre de ces enfonceurs de portes ouvertes ; encore a-t-il fallu pour cela que le pétulant sénateur fût poussé à bout.

Mais c'est la mort dans l'âme et uniquement pour sauver les apparences qu'il s'est décidé à brandir sa colichemarde des grands jours ; après en avoir percé avec de grands gestes quelques outres gonflées de vent, il s'est empressé de la remettre au fourreau, où elle achève de se rouiller !

Charlatanisme et fourberie que tout cela !

Mais ce que *Le Manitoba* ne dira pas nous pouvons le dire, nous, à *La Vérité*.

MM. LaRivière et Bernier se garderont bien de prendre position contre Hugh John Macdonald et sa coterie, d'abord parce qu'ils ont besoin d'eux et puis le volumineux député de Provencher estime comme Henri IV que *Paris vaut bien une messe.*

Il avalera toutes les couleuvres pour ne point perdre Provencher !

S'ils n'osent pas l'écrire ni le dire eux-mêmes, leurs acolytes ne se gênent pas pour dire avec une cynique impudence à qui veut les entendre :

"Tout cela ne signifie rien, c'est une manœuvre politique."

Dans la petite chapelle tory, ces mots, *manœuvre politique*, tiennent lieu d'indulgence plénière.

En peut-il être autrement chez des gaillards qui n'ont vecu jusqu'à ce jour que de cette cuisine malpropre : *les manœuvres politiques !*

Pour eux, les déclarations si peu équivoques de Hugh John Macdonald et de son organe, ne signifient rien, ne prouvent rien.

Avec un sourire mystérieux et un haussement d'épaules ils s'en vont répétant, qu'une fois au pouvoir, M. Hugh John Macdonald n'aurait rien de plus pressé que de faire aux catholiques les plus larges concessions.

Ils ajoutent non moins mystérieusement qu'ils ont des assurances formelles à ce sujet.

Et c'est avec ces bourdes ineptes qu'ils s'efforcent de tromper journellement les bons benêts assez naïfs pour les croire ; ceux-ci s'en retournent satisfaits et rassurés, raconter aux amis les mystérieux secrets.

Le bon billet qu'a La Châtre

Comme si arrivé au pouvoir, grâce à ses déclarations formelles de maintenir intégralement la loi de 1890, H. J. Macdonald, le voulut-il, pourrait du jour au lendemain trahir son programme !

C'est avec des perfidies de ce genre, murmurées sous le manteau, qu'on a trompé depuis 20 ans la population du Manitoba.

Le résultat a été pourtant de nature à rendre incrédules nos compatriotes, mais les choses mystérieuses ont tant d'attrait que beaucoup préfèrent croire l'invraisemblable.

En politique comme ailleurs les peuples ont toujours un penchant pour les charlatans.

Mais cela c'est la version pour les badauds ; les finauds du parti, les gros bonnets envisagent autrement la question.

Les politiciens du parti souhaitent de tout leur cœur voir triompher H. J. Macdonald, car ils savent bien que l'arrivée au pouvoir du chef conservateur serait immédiatement suivie du retrait de toutes les concessions faites aux catholiques.

Ce qui leur permettrait de pousser des cris de paons et de dire à Sir Wilfrid Laurier :

"Vos concessions vous voyez ce qu'elles valaient ! on nous les a toutes retirées et nous voici Gros-Jean comme devant."

Et les bons apôtres espèrent ainsi avoir une chance de décrier Sir Wilfrid Laurier aux yeux de toute la population catholique.

Voilà pourquoi le Duumvirat et son organe se garderont bien d'embarrasser H. J. Macdonald par une mise en demeure bien définie qui forcément lui aliénerait un certain nombre de suffrages ; pour mener à bonne fin l'infâme complot, il faut d'abord que le chef tory arrive au pouvoir.

La Vérité comprendra-t-elle maintenant pourquoi nous conseillons à nos compatriotes de se rallier autour du gouvernement Greenway.

Nous ne brûlons aucun encens gros ou petit sous le nez du susdit Greenway ; nous n'oublions nullement le passé, mais nous savons aussi que dans les circonstances actuelles les catholiques du Manitoba ont tout à gagner à soutenir le gouvernement Greenway, ettout à perdre avec Hugh John et ses acolytes fanatiques.

Nous avons obtenu des preuves indéniables du bon vouloir de Greenway à notre égard ; peu nous importe le mobile qui le pousse, nous ne devons juger que d'après les faits, et tant que ceux-ci sont conformes à notre désir de justice, nous devons loyalement lui accorder notre support.

Nous l'avons dit et nous le répétons, le devoir de tout catholique soucieux d'arriver à une solution définitive et complète, c'est de supporter le gouvernement Greenway tant qu'il restera fidèle à ses promesses envers nous.

Sa chûte serait pour nous, l'ère d'une nouvelle persécution, l'origine de nouveaux conflits.

Il est temps d'adopter une politique vraiment nationale, c'est-à-dire conforme aux intérêts de notre race, de nos croyances, et de rompre avec l'odieuse politique de coterie, d'ambitions, de stratagèmes qui a prévalu jusqu'à ce jour et dont le fameux Duumvirat est l'expression la plus complète.

L'ECOLE ET L'ETAT.

Cette question des rapports qui doivent exister entre l'Ecole et l'Etat et du rôle que doit jouer l'un vis-à-vis de l'autre est l'une des plus controversées et des plus délicates de l'heure présente.

La passion apportée dans la discussion par les factions adverses n'a pas peu contribué à envenimer le débat, et c'est fort regrettable, car de la solution de ce problème dépend en grande partie l'avenir de notre société moderne.

L'éloquent discours de l'hon. M. Turgeon sur le Bill de l'Instruction Publique, devant le Parlement de Québec, donne une nouvelle actualité à cette question, et il serait à propos de s'en expliquer avec bonne foi et sincérité, car suivant l'expression fort juste de M. Turgeon :

"Le sort des nations dépend de la manière dont elles conçoivent et organisent l'Instruction Publique."

Le devoir de l'Etat étant d'assurer la grandeur et l'avenir de la nation, on ne peut raisonnablement pas lui refuser le droit de s'occuper d'une question qui intéresse au premier chef cet avenir et cette grandeur.

Il ne peut se désintéresser de l'Instruction, l'abandonner à l'initiative individuelle d'autant que l'expérience des siècles passés prouve incontestablement que :

"Les pays les plus riches par la fertilité du sol, les mieux placés au point de vue géographique et économique," dit M. Turgeon, "les plus heureusement doués par la nature ou l'intelligence de leurs habitants sont restés dans l'ignorance la plus absolue, aussi longtemps que l'Etat s'est désintéressé de l'Instruction Publique."

Car l'enseignement des collèges et séminaires ne s'adresse qu'à une classe restreinte de la société, et malgré son zèle et son dévouement, l'Eglise s'est vue contrainte de restreindre à cette seule catégorie ses merveilleux sacrifices pour la cause de l'Instruction.

C'est donc le rôle de l'Etat de créer et de soutenir l'enseignement primaire, le plus important de tous puisqu'il intéresse la totalité de la nation.

Dans ce but, il prélève sur l'impôt les fonds nécessaires au fonctionnement des Ecoles et par suite, acquiert le droit et le devoir de veiller à la juste répartition de ces fonds et à leur emploi judicieux.

Jusqu'ici il ne saurait y avoir de controverse sérieuse. Il serait profondément ridicule en effet de prétendre refuser à l'Etat qui en somme représente le peuple lui-même, le droit de remplir son rôle de délégué des pères de familles en veillant à la bonne organisation de l'Instruction.

Malheureusement il faut bien le reconnaître, chez plusieurs nations, l'Etat a outrepassé ses droits ; il ne s'est point contenté d'organiser et de surveiller, il a prétendu imposer ses vues particulières. Il s'est servi de l'Instruction pour développer ses tendances, favoriser le triomphe des idées personnelles de ses chefs ; en un mot, sous prétexte d'assurer la liberté de l'enseignement, il s'est emparé de cet enseignement, il l'a dirigé non dans l'intérêt de la nation, mais dans l'intérêt d'idées particulières souvent contraires au bien véritable du peuple.

En somme, l'on voulait mettre la main sur l'Ecole, pour inculquer aux jeunes générations la tendance politique qu'il convenait.

Que ce fut l'autocrate Allemand ou les Républicains Français, le but était le même, ainsi que le fait excellemment remarquer M. Ed. Demolins.

C'est en réalité un détestable abus, et pour ce qui concerne plus particulièrement la France il faut en faire remonter l'origine à Napoléon I et à sa réorganisation de l'Université, dans un but de centralisation à outrance.

Il a été servi à souhait car la France se débat encore sous l'empreinte de cette main puissante ; depuis un siècle, générations après générations, le peuple français a passé par le moule fondu par l'impérial despote.

De pareils exemples justifient les déclarations récentes de Goldwin Smith :

"Je dois avouer que le système de l'Education par l'Etat ne m'a jamais inspiré confiance, ... etc."

Mais ce serait une erreur non moins funeste, que de tomber dans l'excès contraire et vouloir refuser à l'Etat le droit d'intervenir dans l'Instruction du peuple.

D'ailleurs si l'on voulait aller au fond des choses, on pourrait s'apercevoir que ces exagérations déplorables sont simplement une réaction contre d'autres abus similaires, et dans ce cas, comme toujours lorsqu'il s'agit de réaction, il convient de rejeter sur les causes provocatrices la part de responsabilité qui leur revient.

En résumé notre société subit actuellement les oscillations, que le vent des excès contraires imprime au navire ; si la nacelle penche à gauche il serait imprudent de se porter trop brusquement à droite, nous risquerions de chavirer.

Il convient d'envisager avec calme la situation, d'étudier avec soin les excès des uns et des autres pour mieux les éviter.

Pour atteindre l'équilibre stable nous avons besoin de la plus grande modération, comme aussi du plus complet oubli des mille passions qui aveuglent les hommes.

In medio stat virtus.

ALORS ET AUJOURD'HUI.

Un simple rapprochement, mais qui a bien sa valeur.

Lorsqu'en 1890 le gouvernement Greenway présentait la loi des Ecoles, de triste mémoire, tous les députés français libéraux, MM. J. Prendergast, W. Lagimodière, A. F. Martin, Martin Gérôme, Gelley n'hésitèrent pas et se séparèrent immédiatement du parti libéral anglais.

Aujourd'hui en l'an de grâce 1899, le chef conservateur H. J. Macdonald se déclare plus que jamais partisan de la loi des Ecoles ; ses acolytes ne craignent point d'affirmer que s'ils arrivent au pouvoir ils feront exécuter la loi dans toute son intégrité et cependant, les chefs conservateurs canadiens-français, les Bernier, les LaRivière, les Lauzon continuent à suivre plus obséquieusement que jamais la bannière conservatrice.

Pas n'est besoin d'insister sur cette simple comparaison.

La conclusion saute aux yeux.

NOTES EDIRORIALES.

La Sagesse des Nations nous apprend que les enfants ne doivent point jouer avec les armes à feu ; il semble qu'il est non moins imprudent de les laisser jouer avec des *martinets*, car presque toujours ils finissent par s'en servir maladroitement, et par s'administrer à eux-mêmes la fessée.

Le Manitoba de la semaine dernière nous en fournit un exemple bien divertissant.

Les bouillants Achilles du *Manitoba* ne rêvent décidément que guerre et combats ! Ils envisagent gravement la fâcheuse situation, dans laquelle en cas de guerre se trouverait notre Province avec ses 5,000 Doukhobors refusant de prendre les armes ! !

Probablement en cas d'invasion des Esquimaux !

AVIS.

M. Jos. B. Dupas a bien voulu accepter d'être notre agent pour la Municipalité de Montcalm, et comme tel il est autorisé à collecter les abonnements pour L'ECHO DE MANITOBA.